

Conseil communal Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 7 octobre 2009

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 13/2009 Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection de la chaussée, création de trottoirs et réaménagement de l'espace public. Av. de Belmont, pl. de Chantemerle, ch. du Grillon, de Miremont, des Marguerites, de Beau-Soleil et av. des **Peupliers**

Le Conseil communal de Pully

- le préavis municipal N° 13-2009 du 26 août 2009, vu
- le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, vu
- le préavis de la Commission des finances, vu

décide

- 1. d'apporter le projet de remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection de la chaussée, création de trottoirs et réaménagement de l'espace public à l'av. de Belmont, pl. de Chantemerle, ch. du Grillon, de Miremont, des Marguerites, de Beau-Soleil et l'av. des Peupliers, soumis à l'enquête publique du 12 juin au 13 juillet 2009;
- 2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 4'135'000.00 TTC, destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de ces travaux, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;
- 3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses, selon les modalités suivantes :
 - a) travaux des Services industriels
 - sur une période de 30 ans au maximum pour les travaux du réseau d'eau ;
 - sur une période de 20 ans au maximum pour les travaux du réseau d'électricité:

- sur une période de 20 ans au maximum pour les travaux du réseau d'éclairage public ;
- b) travaux des collecteurs
 - par annuités égales sur 30 ans aux maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour le réseau d'assainissement ;
- c) travaux des routes et aménagements routiers
 - par annuités égales sur 30 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour le réseau routier ;
- d) travaux liés aux ordures ménagères et déchets
 - par annuités égales sur 15 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la Commune dédiés à la gestion des déchets.

de la commune pour le réseau d'assainissement.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Annie MUMENTHALER

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 8 octobre 2009